

Profil, résultats en matière d'emploi et rétention des titulaires d'un baccalauréat des universités des Maritimes

Octobre 2024

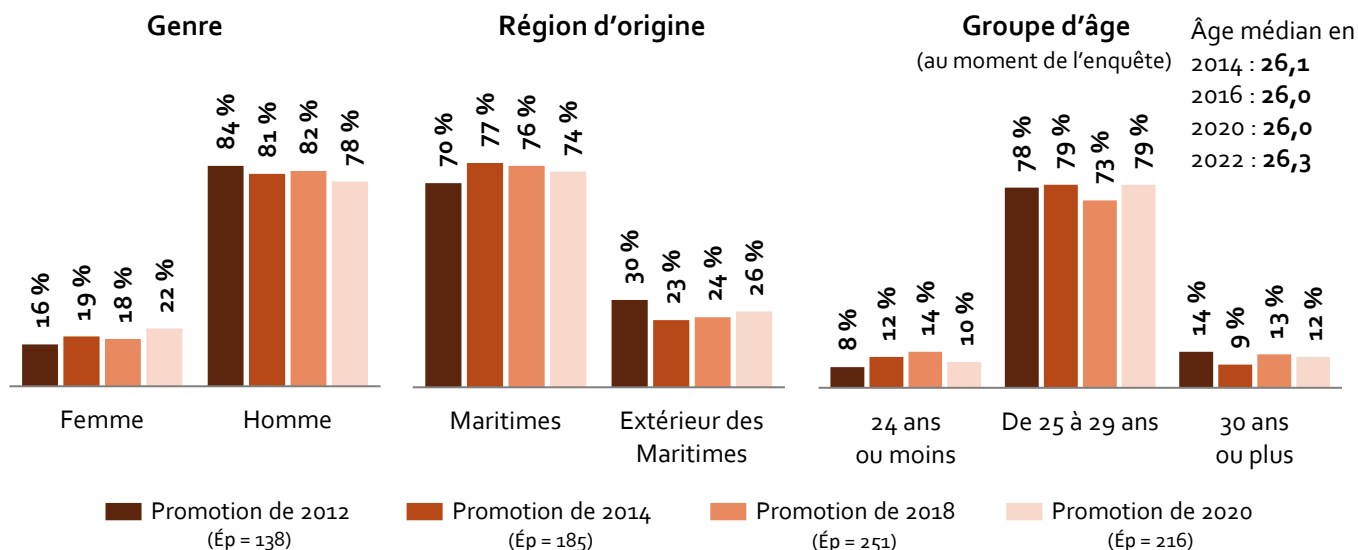


Ingénierie

Faits saillants

- Quatre promotions de personnes diplômées d'une université des Maritimes ont été sondées deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ce rapport examine le profil des personnes diplômées en ingénierie, leurs résultats en matière d'emploi et leur rétention dans la région des Maritimes.
- Sur dix personnes diplômées en ingénierie d'une université des Maritimes huit étaient des hommes; la plupart des personnes diplômées étaient originaires des Maritimes, avec un âge médian de 26 ans au moment de l'enquête.
- Un tiers ou plus des personnes diplômées avaient obtenu une sanction d'études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme d'ingénierie. Parmi les personnes qui avaient suivi une formation préalable, la sanction d'études la plus souvent obtenue était un diplôme ou un certificat universitaire. Un cheminement commun aux Maritimes consiste à effectuer un transfert dans un grade d'ingénierie après avoir obtenu un diplôme ou un certificat en ingénierie.
- Deux ans après l'obtention du diplôme, 92 % à 94 % des personnes diplômées qui faisaient partie de la population active avaient un emploi, et parmi celles ayant un emploi, la grande majorité travaillait à temps plein et occupait un poste permanent. Le revenu annuel médian (mesuré en dollars de 2022) était le plus élevé pour la promotion de 2012 (75 400 \$ contre environ 65 000 \$ pour les trois autres promotions), ce qui pourrait s'expliquer, au moins en partie, par le pourcentage plus élevé de personnes diplômées de cette promotion travaillant en dehors de la région des Maritimes au moment de l'enquête.
- Les personnes diplômées en ingénierie travaillaient dans une grande variété de secteurs industriels, le secteur « Services professionnels, scientifiques et techniques » étant le plus courant. Les secteurs « Fabrication » et « Construction » étaient également importants. La plupart des personnes diplômées occupaient des fonctions relevant de la catégorie « Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées », soit 50 % à 63 % des personnes diplômées des quatre promotions.
- Sur dix personnes en emploi, sept à huit ont déclaré que leur emploi était lié à leur programme, qu'elles utilisaient les compétences acquises pendant leurs programmes et estimaient que leurs études les avaient préparées au marché du travail (c'est-à-dire moyennement, considérablement ou grandement).
- Le pourcentage de personnes diplômées en ingénierie résidant dans les Maritimes deux ans après l'obtention de leur diplôme est passé de 49 % pour la promotion de 2012 à 65 % pour la promotion de 2020. De la même façon, le taux de rétention des personnes diplômées originaires des Maritimes est passé de 58 % à 80 %.

Profil des personnes diplômées en ingénierie

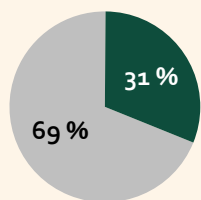


Genre : Cette variable est obtenue au moyen des données administratives des universités. Il est donc possible que le seul renseignement disponible soit le « sexe à la naissance », auquel cas il est utilisé comme approximation du « genre ». En outre, certains établissements incluent la « non-binarité » dans la catégorie « genre inconnu », ce qui rend impossible la publication de données sur la population non binaire.

Région d'origine : La région de résidence principale 12 mois avant l'inscription dans un programme.

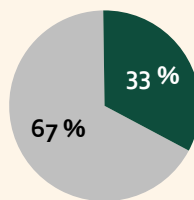
Sanctions d'études postsecondaires obtenues avant l'inscription au programme d'ingénierie

Promotion de 2012
(Ép = 138)



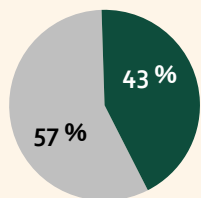
Remarque : Le nombre de personnes fournissant des informations sur leurs études antérieures est trop petit pour être analysé.

Promotion de 2014
(Ép = 185)



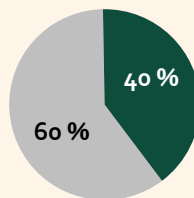
Grade universitaire 20 %
Diplôme/certificat universitaire 47 %
Diplôme/certificat collégial 29 %
Autre option*

Promotion de 2018
(Ép = 250)



Grade universitaire 17 %
Diplôme/certificat universitaire 56 %
Diplôme/certificat collégial 28 %

Promotion de 2020
(Ép = 216)



Grade universitaire 28 %
Diplôme/certificat universitaire 49 %
Diplôme/certificat collégial 21 %
Autre option*

■ N'a pas obtenu de sanction d'études préalable

■ A obtenu une sanction d'études préalable

* Données supprimées en raison de la petite taille de cellule.

Sanction d'études préalables : La sanction d'études la plus élevée obtenue avant de s'inscrire au programme d'ingénierie. Les sanctions d'études sont classées selon l'ordre suivant : Grade universitaire (comprend le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat et le doctorat en santé professionnelle), diplôme/certificat universitaire, diplôme/certificat collégial (comprend diplôme/certificat d'un collège privé ou d'une école de formation, diplôme/certificat d'apprentissage et cégep), autre (tout autre diplôme ou certificat).

Résultats en matière d'emploi des personnes diplômées en ingénierie

	Personnes diplômées dans la population active			
	Promotion de 2012 (Ép = 122)	Promotion de 2014 (Ép = 171)	Promotion de 2018 (Ép = 236)	Promotion de 2020 (Ép = 202)
Pourcentage en emploi	94 %	94 %	92 %	93 %
Pourcentage en emploi à temps plein [†]	95 %	92 %	95 %	97 %
Pourcentage occupant un poste permanent [†]	92 %	85 %	84 %	85 %
Revenus médians ^{†**}	75 400 \$	64 800 \$	65 300 \$	65 000 \$
Revenus médians à temps plein ^{†**}	75 800 \$	66 700 \$	66 200 \$	65 200 \$

	Personnes diplômées dans la population active qui vivaient dans les Maritimes au moment de l'enquête			
	Promotion de 2012 (Ép = 57)	Promotion de 2014 (Ép = 108)	Promotion de 2018 (Ép = 150)	Promotion de 2020 (Ép = 126)
Pourcentage en emploi	92 %	94 %	90 %	92 %
Pourcentage en emploi à temps plein [†]	93 %	90 %	95 %	97 %
Pourcentage occupant un poste permanent [†]	86 %	85 %	86 %	84 %
Revenus médians ^{†**}	66 000 \$	64 000 \$	63 100 \$	62 400 \$
Revenus médians à temps plein ^{†**}	66 000 \$	64 800 \$	64 000 \$	62 800 \$

[†] Parmi les personnes en emploi ^{**} Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2022 et arrondis à la centaine de dollars la plus proche.

Population active : Comprend les personnes diplômées qui durant la semaine de référence travaillaient ou étaient en chômage. Les personnes qui ne cherchaient pas de travail ou qui n'étaient pas disponibles pour travailler sont exclues, y compris les personnes qui étaient aux études à temps plein. **Pourcentage en emploi** : Le nombre en emploi divisé par le nombre total de personnes dans la population active. **Pourcentage en emploi à temps plein** : Le nombre en emploi à temps plein divisé par le nombre total de personnes en emploi à temps plein ou à temps partiel. **Rémunération** : Rémunération annualisée calculée à partir des salaires autodéclarés enregistrés selon le choix des répondants et répondantes (horaire, aux deux semaines, mensuel, etc.).

Pourcentage de personnes diplômées en ingénierie par secteur industriel de leur emploi[†]

	Promotion de 2012 (wN = 114)	Promotion de 2014 (wN = 160)	Promotion de 2018 (wN = 213)	Promotion de 2020 (wN = 180)
1 Services professionnels, scientifiques et techniques	24 %	28 %	34 %	29 %
2 Fabrication	13 %	14 %	15 %	16 %
3 Construction	13 %	17 %	13 %	12 %
4 Administrations publiques	*	8 %	6 %	10 %
5 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	27 %	11 %	10 %	7 %
6 Services d'enseignement	*	*	5 %	*
7 Services publics	*	*	*	6 %
8 Autre	22 %	22 %	22 %	21 %

[†] Parmi les personnes en emploi * Données supprimées en raison de la petite taille des cellules.

Secteurs de l'industrie : Les données sur les secteurs industriels sont basées sur les grands regroupements du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012 et 2017. Les secteurs de l'industrie dont l'échantillon est de petite taille (n non pondéré < 10) sont classés dans le regroupement « Autre ».

Pourcentage de personnes diplômées en ingénierie par groupe professionnel de leur emploi[†]

	Promotion de 2012 (Ép = 111)	Promotion de 2014 (Ép = 157)	Promotion de 2018 (Ép = 214)	Promotion de 2020 (Ép = 180)
1 Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées ¹	63 %	50 %	58 %	52 %
2 Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées ²	13 %	15 %	9 %	12 %
3 Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique ³	*	11 %	*	6 %
4 Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées ⁴	*	*	10 %	6 %
5 Personnel professionnel en services d'enseignement ⁵	*	*	6 %	*
6 Autre	24 %	24 %	17 %	24 %

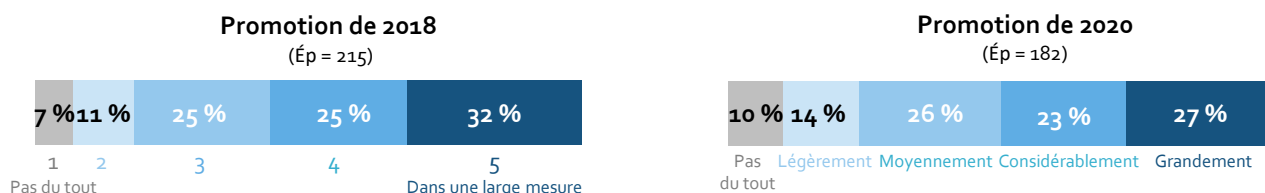
[†] Parmi les personnes en emploi * Données supprimées en raison de la petite taille des cellules.

Groupes professionnels : Les données sur les professions sont basées sur les grands groupes de la Classification nationale des professions (CNP) de 2011 et de 2016. Les groupes professionnels dont l'échantillon est de petite taille (n non pondéré < 10) sont regroupés dans « Autre ».

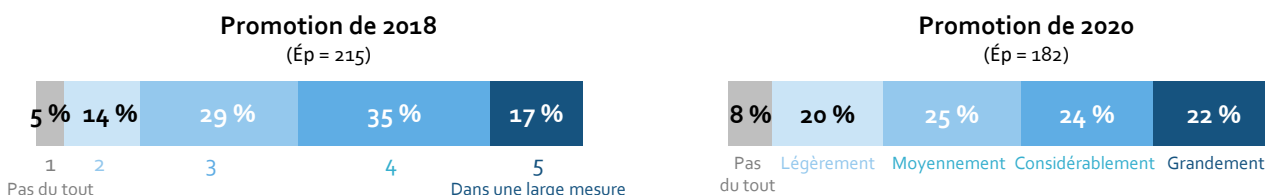
1 Comprend les « professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique », « professionnels/professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage », « professionnels/professionnelles en informatique », et « autres professionnels/professionnelles en génie ». 2 Comprend les « personnel technique en génie civil, mécanique et industriel », « personnel technique en génie électronique et électrique », « personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage, en géomatique et en météorologie », « personnel technique en informatique », « personnel technique des sciences physiques », « autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation ». 3 Comprend les « directeurs/directrices de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles ». 4 Comprend les « directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences et des systèmes informatiques », « directeurs/directrices des services de la protection du public ». 5 Comprend les « professeurs/professeures d'université et assistants/assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire ».

La mesure dans laquelle les personnes diplômées en ingénierie pensent...

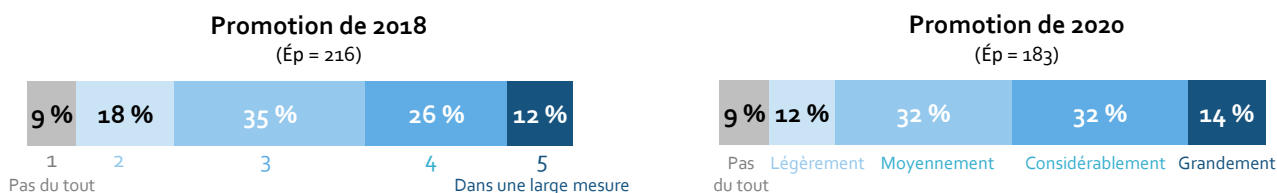
qu'elles travaillent dans un emploi lié à leur programme[†]



qu'elles utilisent les compétences acquises au cours de leur programme[†]



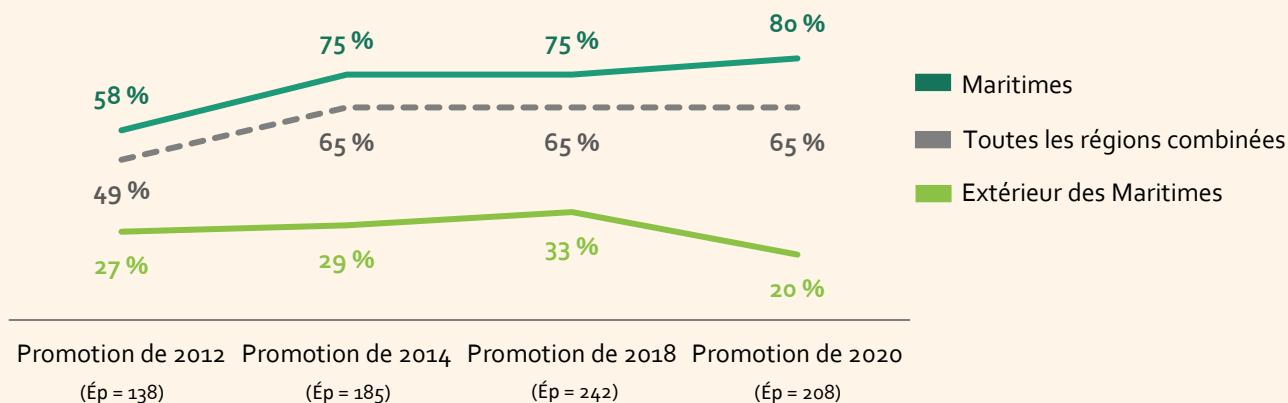
que leur éducation les a préparées au marché du travail[†]



[†] Parmi les personnes en emploi

Remarque : Les données des deux autres promotions ne peuvent pas être comparées en raison de l'utilisation d'échelles différentes.

Pourcentage de personnes diplômées en ingénierie qui résident dans les Maritimes deux ans après l'obtention de leur diplôme, selon leur région d'origine



Sources de données :

Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées (RDD) de la CESPM :

- Promotion de 2012 en 2014
- Promotion de 2014 en 2016
- Promotion de 2018 en 2020
- Promotion de 2020 en 2022

Échantillons de recherche :

Les titulaires d'un baccalauréat de la série de classification des programmes d'enseignement (2016) suivante :

- 14. : Génie

Les titulaires d'un baccalauréat en ingénierie ou d'un baccalauréat ès sciences en ingénierie des universités suivantes sont inclus :

- **Nouvelle-Écosse** : Dalhousie University
- **Nouveau-Brunswick** : University of New Brunswick, Université de Moncton
- **Île-du-Prince-Édouard** : University of Prince Edward Island

Nombre de personnes diplômées et taux de réponse

Enquête	Personnes diplômées	Échantillon Non pondéré (pondéré)	Taux de participation	Marge d'erreur*
Promotion de 2012	548	118 (138)	22 %	±8,0 pp
Promotion de 2014	681	171 (185)	25 %	±6,5 pp
Promotion de 2018	769	227 (251)	30 %	±5,5 pp
Promotion de 2020	803	204 (216)	25 %	±5,9 pp

* Intervalle de confiance de 95 % (19 fois sur 20)

Toutes les statistiques présentées proviennent de données pondérées en fonction de l'université qui a décerné le diplôme et du genre de la personne. Les statistiques des graphiques sont arrondies, il est donc possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %. Les non-réponses ont été exclues des analyses. Les données en cellules de petite taille (n non pondéré < 10) sont supprimées pour garantir la confidentialité des répondants et répondantes.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

82, rue Westmorland, bureau 401
C. P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1



Téléphone : (506) 453-2844
Courriel : cespm@cespm.ca